

Comité Exécutif

Projet de procès-verbal

Jeudi 30 novembre 2023 (14h00 – 16h00 CET)

Zoom

Interprétation en ANG, ES, FR

Mot de bienvenue de la Présidente, Yobana Bermúdez

Cliquez [ici](#) pour accéder à la présentation de la Présidente.

Adoption du projet d'ordre du jour et du compte rendu de la dernière réunion (20.09.23) : adoptés

Points d'action de la dernière réunion

- **État d'avancement des décisions prises lors de la dernière réunion : pour information**
- Secrétariat :
 - La Présidente procédera à la célébration d'un contrat de services d'appui administratif et financier, pour une période de trois ans, avec l'EBCD.
 - La Présidente enverra une lettre de remerciement à la Directrice de l'EBCD pour les années précédentes.
 - Contrat de services signé par les deux parties le 30 octobre 2023.
 - Lettre de remerciement envoyée à la Directrice de l'EBCD le 30 octobre 2023
- Statuts :
 - Suite à l'approbation des modifications statutaires requises par les membres, le Secrétariat procédera au dépôt correspondant au greffe du tribunal de commerce compétent.
 - Modifications statutaires déposées au tribunal de commerce francophone de Bruxelles le 22 novembre 2023
- Siège :
 - Suite à l'approbation du transfert du siège de l'association, le Secrétariat procédera à l'enregistrement officiel du transfert.
 - Transfert du siège à "Regus EU Commission, 6 Rond-Point Robert Schuman, 1040 Bruxelles" déposé au tribunal de commerce francophone de Bruxelles le 22 novembre 2023.
- Questions diverses :
 - Avant la prochaine réunion, le Secrétariat préparera une vue d'ensemble de la comparaison des coûts d'organisation des réunions en personne, hybrides et à distance.
 - Le responsable financier calculera les réserves financières actuelles.



- Points prévus à l'ordre du jour sur ces deux sujets

Composition de l'Assemblée générale

- **Approbation du nouveau membre Cofradía de Isla Cristina d'Espagne**

Mariano García (Cofradía de Isla Cristina) a remercié le Comité Exécutif pour l'adhésion de son association. Représentant les confréries de la pêche, la Cofradía de Isla Cristina est un organe consultatif qui travaille en collaboration avec l'administration publique et apporte son aide aux confréries dans les domaines de la planification et de la gestion. La Cofradía défend les intérêts des pêcheurs et des armateurs et, sur l'Isla Cristina, les constructeurs navals et les pêcheurs ont décidé d'unir leurs forces. M. García a fourni des informations sur les membres et le chiffre d'affaires de son association. La flotte est composée d'environ 300 navires, qui pêchent et mettent en vente leurs débarquements le même jour. Avec un chiffre d'affaires de plus de 21 millions d'euros en 2022, la Cofradía s'est classée au premier rang des ventes dans la région d'Andalousie. Les principaux points de vente de l'association sont Madrid, l'Andalousie et le Portugal. L'Italie et la Croatie sont également des marchés desservis par la Cofradía. Les navires de la Cofradía vendent environ 140 espèces, mais l'anchois, le maquereau, le merlu, le calamar, la langoustine, la crevette, le poulpe et la palourde sont les espèces les plus pêchées et les plus vendues.

Le Comité Exécutif a approuvé l'adhésion de la Cofradía de Isla Cristina en tant que nouveau membre de l'Assemblée Générale.

- **Approbation du nouveau membre Ribarska Zadruga Friska Riba de Croatie**

Le Secrétaire Général, s'exprimant au nom de Mme Linda Zanki Duvnjak (Ribarska Zadruga Friska Riba), a présenté une vue d'ensemble de l'association Ribarska Zadruga Friska Riba. Cette association a été fondée en février 2007 à l'initiative de pêcheurs professionnels de la Dalmatie centrale, de Split et de ses environs. À l'heure actuelle, la coopérative est composée de 22 pêcheurs professionnels qui utilisent des senneurs et des chalutiers à petite échelle pour fournir une large gamme de produits, notamment des petits poissons bleus (tassergal) et tous les types de poissons blancs. L'association achète et vend du poisson et assure la médiation commerciale sur les marchés nationaux et étrangers. En février 2020, l'administration croate a accordé à l'association le statut d'"Organisation de Producteurs dans le domaine de la pêche", qui est soutenu et cofinancé par l'Union européenne.

L'association se trouve dans le port de pêche de Brižine et est en contact avec l'autorité portuaire de Split. Le port de pêche a été rénové grâce à un financement de l'UE en juin 2021. L'association met à disposition de ses pêcheurs, le stockage des outils et des filets, des récipients pour le poisson, la production de glace, ainsi que la fourniture d'électricité et d'eau. Par conséquent, toute la logistique nécessaire au débarquement et à la réception du poisson est assurée. L'association dispose d'un terrain et de permis de construire pour la construction d'une installation de transformation du poisson, qui permettra d'écouler les excédents du marché et d'augmenter les bénéfices des pêcheurs grâce à la valeur ajoutée des produits de la pêche. L'association peut ainsi mettre en place un mécanisme de stockage et de valorisation des produits de la pêche et utiliser les rejets pour d'autres industries. L'association recherche des partenaires dans l'industrie de la pêche qui investiraient dans



l'achat et la transformation du poisson et dans la construction d'une usine de transformation du poisson.

Dans le cadre de ses autres activités, la coopérative assure également l'achat de matériel et d'outils, la comptabilité et la tenue des comptes, l'information sur les changements juridiques et autres liés au secteur de la pêche, le conseil et l'assistance professionnelle lors des appels d'offres, ainsi que la protection et la promotion des intérêts des membres. L'association collabore à des projets européens avec des universités et des instituts de recherche, et soutient les universitaires et les étudiants de l'école secondaire maritime de Split.

Le Comité Exécutif a approuvé la candidature de Ribarska Zadruga Friska Riba en tant que nouveau membre de l'Assemblée Générale.

La Présidente a remercié la Cofradía de Isla Cristina et la Ribarska Zadruga Friska Riba pour leur adhésion et a encouragé M. García et Mme Zanki Duvnjak à participer activement à ses activités.

Groupe de Travail

- **Rapport de Julien Lamothe, Président du Groupe de Travail 1**

Julien Lamothe (EAPO) a informé le Comité Exécutif que, lors de la réunion du 29 novembre 2023 du Groupe de Travail 1 :

- Les membres ont échangé avec le Comité Scientifique, Technique et Économique des Pêches (CSTEP) concernant le rapport économique annuel 2023 sur les flottes de pêche de l'UE. Les membres ont approuvé la rédaction d'un avis sur ce rapport en janvier 2024 et se sont engagés à apporter leur contribution sur le sujet, au nom de leurs organisations. M. Lamothe a souligné que les avis précédents relatifs à l'inclusion d'indicateurs de consommation de carburant dans le rapport économique avaient été pris en compte par le CSTEP dans l'édition de cette année.
- Les membres ont échangé avec un représentant de la DG MARE sur l'initiative de transition énergétique de l'UE pour la pêche et l'aquaculture. Il a été convenu que l'avis approuvé sur le sujet serait examiné lors de la réunion de janvier 2024.
- L'EAPO a présenté son point de vue sur la manière dont le plan d'action pour le milieu marin de la Commission aurait un impact sur le secteur de la pêche de l'UE. Paul Thomas (EAPO) a approuvé la préparation par l'EAPO d'une proposition de projet d'avis pour la Commission, en s'appuyant sur leur présentation, ainsi que sa diffusion auprès des autres membres pour commentaires et contributions.
- Les membres ont échangé des points de vue sur les perturbations des marchés de la pêche et de l'aquaculture liées au Brexit, à l'augmentation des prix de l'énergie, parmi d'autres facteurs. L'élaboration d'un document à ce sujet est prévue pour la réunion de mars 2024.
- Une présentation de Thomas Kruse (DFPO) prévue sur les Plans de Production et de Commercialisation sera reportée à la réunion du Groupe de Travail de janvier 2024.



- **Rapport de Pierre Commère, Président du Groupe de Travail 2**

Pierre Commère (AIPCE) a informé le Comité Exécutif que, lors de la réunion du 29 novembre 2023 du Groupe de Travail 2 :

- Les représentants de la DG MARE ont fait le point avec les membres sur divers accords de libre-échange et instruments commerciaux (plus précisément : Australie, Mercosur, Brésil, Thaïlande, Espace économique européen et Nouvelle-Zélande). Une demande a été faite pour que la Commission fournisse des mises à jour sur le Maroc lors de la prochaine réunion du Groupe de Travail en janvier 2024. M. Commère a évoqué la possibilité que des avis soient rédigés sur les négociations menées actuellement en vue d'un accord de libre-échange UE-Thaïlande.
- Les membres ont échangé avec un représentant de la DG MARE sur les modifications apportées au Règlement INN, en particulier au système de documentation des captures, qui ont été effectuées dans le cadre de la révision législative du système de contrôle des pêches. Le Groupe de Travail a décidé de ne pas rédiger d'avis sur le sujet pour le moment.
- Les membres ont échangé avec un représentant de la FAO au sujet des résultats de la dernière réunion du sous-comité du commerce du poisson du Comité des Pêches (COFI:FT). Il a été rappelé au Groupe de Travail que la prochaine réunion du sous-comité, pour le sous-comité de la gestion des pêches, se tiendra virtuellement du 15 au 19 janvier 2024.
- Un expert de l'EUMOFA a présenté aux membres du Groupe de Travail le dernier rapport intitulé "Marché européen du poisson" (EU Fish Market). Divers membres ont partagé leurs réflexions et leurs préoccupations autour du sujet avec l'EUMOFA et le reste du Groupe de Travail.
- Poul Melgaard (Danish Seafood Association) a présenté les résultats de l'édition 2023 de l'"AIPCE Finfish Study".

- **Rapport de Benoît Thomassen, Président du Groupe de Travail 3**

Benoît Thomassen (FEAP) a informé le Comité Exécutif que, lors de la réunion du 30 novembre 2023 du Groupe de Travail 3 :

- Les membres ont échangé avec un représentant de la DG SANTE au sujet d'une proposition de directive visant à introduire des objectifs à l'échelle de l'UE pour la réduction du gaspillage alimentaire. Le Groupe de Travail a convenu qu'avant de rédiger un avis sur ce thème, un questionnaire devrait être envoyé aux membres de manière à recueillir leurs commentaires quant aux bonnes pratiques et aux obstacles rencontrés dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Un membre du Groupe des Conseillers Scientifiques en Chef (Group of Chief Scientific Advisors) a présenté l'avis scientifique "Towards Sustainable Food Consumption" (Vers une Consommation Alimentaire Durable), soulignant quels outils, au niveau de l'UE, peuvent être utilisés pour surmonter les obstacles qui empêchent les consommateurs d'adopter des régimes alimentaires durables et sains.



- Les membres ont échangé avec un représentant de la DG MARE sur les exigences en matière d'étiquetage au titre de l'article 35 de l'Organisation Commune des Marchés (OCM). La Commission a partagé les résultats d'une enquête menée auprès des États membres sur cette question. Aucun point d'action n'a été formulé par le Groupe de Travail.
- Le Conseil Consultatif pour l'Aquaculture (AAC) a proposé de constituer un Groupe de Discussion commun pour traiter des questions d'étiquetage au niveau du HoReCa. Plusieurs membres ont manifesté leur intérêt à participer à ce groupe de discussion. Les Termes de Référence seront rédigés par le Secrétaire Général en collaboration avec l'AAC.
- Le Secrétaire Général a présenté les résultats d'un questionnaire adressé aux membres et portant sur d'éventuelles campagnes de sensibilisation aux produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'UE. Les membres du Groupe de Travail ont discuté des modifications à apporter au projet d'avis en cours d'élaboration.
- À la suite des discussions et des contributions de plusieurs membres, le projet final d'avis sur la justification et la communication des allégations environnementales explicites a été présenté lors de la réunion du Groupe de Travail.

Le Secrétaire Général a rappelé qu'au niveau du Groupe de Travail 3, aucune objection des membres n'a été reçue sur le projet d'avis relatif à la justification et à la communication des allégations environnementales explicites. Plus tard, le Secrétariat a reçu une communication par email de M. Bruno Guillaumie indiquant qu'au niveau du Comité Exécutif, l'EMPA ne soutiendrait pas le document.

Le Comité Exécutif a approuvé l'avis sur la "Justification des allégations environnementales explicites (Directive Allégations Environnementales)".

Coordination Inter-Conseils Consultatifs

- **Informations sur les réunions suivantes :**
 - **2ème réunion du Forum de partenariat bleu pour les océans dans le cadre du Partenariat bleu UE-Chine pour les océans (23 septembre 2023)**

Le Secrétaire Général a expliqué que le MAC avait reçu une invitation de la DG MARE à participer à la 2e réunion du Forum de partenariat pour les océans dans le cadre du partenariat bleu pour les océans entre l'UE et la Chine, à laquelle il a assisté en personne à Shenzhen, en Chine. M. Reis Santos a présenté un résumé des principaux points de discussion de la réunion, y compris les remarques d'ouverture des représentants de l'UE et de la Chine et les principaux points liés au marché de la pêche et de l'aquaculture.

- **Forum Inter-Conseils Consultatifs sur le Brexit (9 octobre 2023)**

Le Secrétaire Général a rappelé que le MAC, aux côtés d'autres Conseils Consultatifs impactés par le Brexit, a mis en place le Forum Inter-Conseils Consultatifs sur le Brexit. Le Secrétaire Général a participé à la réunion du 9 octobre 2023 au nom du MAC. Les principaux points à l'ordre du jour



portaient sur des mises à jour de la DG MARE en ce qui concerne les résultats des Groupes de Travail et des Comités Spécialisés de la Pêche, ainsi que des mises à jour sur les consultations bilatérales UE-Royaume-Uni à venir. Lors de la réunion, les différents Conseils Consultatifs ont mis en avant plusieurs sujets : une demande au CIEM sur le rôle du poisson fourrage en mer du Nord, les préparatifs pour la révision de l'Accord Commerce et Coopération, des mises à jour sur les consultations du Royaume-Uni, et le fait de se pencher sur la compatibilité des Mesures Techniques de Conservation et sur le contrôle et l'application de la réglementation.

- **Réunion de coordination Inter-Conseils Consultatifs avec la DG MARE (10 octobre 2023)**

Le Secrétaire Général a rappelé que la réunion de coordination Inter-Conseils Consultatifs avec la DG MARE s'est tenue en présence de Mme Yobana Bermúdez (Présidente du MAC), de Mme Christine Absil (Vice-présidente du MAC), de Julien Lamothe (Vice-président du MAC et Président du Groupe de Travail 1), de M. Pierre Commère (Président du Groupe de Travail 2), ainsi que de lui-même. Lors de la réunion, Mme Charlina Vitcheva a prononcé un discours d'ouverture axé sur la nécessité d'œuvrer en faveur du futur de la pêche. Ensuite, la Commission a fait le point sur le fonctionnement des Conseils Consultatifs, et sur les évolutions internationales pour les activités de pêche extérieures à l'UE. Une présentation a également eu lieu concernant les implications que le Règlement relatif au Contrôle des Pêches révisé aura sur la pêche. En outre, il y a eu une présentation de l'avis du CSTEP sur les Écosystèmes Marins Vulnérables.

- **Conseil consultatif de l'Agence Européenne de Contrôle des Pêches (19 octobre 2023)**

Le Secrétaire Général a rappelé que les 11 Conseils Consultatifs font partie du Conseil Consultatif de l'Agence Européenne de Contrôle des Pêches. Le Secrétaire Général a assisté à cette réunion au nom de M. Daniel Voces (Europêche), représentant désigné au conseil consultatif. Lors de la réunion, M. Reis Santos a attiré l'attention sur l'avis adopté concernant l'harmonisation des contrôles à l'importation pour lutter contre la présence de produits de la pêche INN sur le marché européen, ainsi que sur l'avis concernant le travail forcé. Il a également mentionné plusieurs autres avis et a donné un aperçu du programme de travail pour l'année 8 (2023-2024). Lors de la réunion, les représentants de l'AIECP ont présenté leur document de programmation, qui avait été communiqué aux membres par courrier électronique. La rotation semestrielle du représentant du conseil consultatif au sein du conseil d'administration de l'agence a également été abordée.

Finances

- **Mise à jour des réserves financières actuelles par Dawlat Bik, responsable des finances**

Cliquez [ici](#) pour accéder à la présentation.

Le responsable des finances a donné un aperçu général du budget de l'exercice financier en cours, à savoir l'année 8 (2023-2024). M. Bik a souligné qu'il existe trois sources de revenus : la subvention de fonctionnement fournie par la Commission européenne, le soutien financier des États membres et



les cotisations versées par les membres. Il a présenté le budget total et les estimations des dépenses actuelles. En ce qui concerne l'exercice financier 7 (2022-2023), il a expliqué qu'un paiement final de la Commission était encore attendu. Compte tenu de ce fait, le budget estimé et les dépenses réelles pour l'année 7 sont presque identiques. Les réserves accumulées au cours des sept exercices financiers s'élèvent à 107 398,50 euros.

La Présidente a exprimé sa préférence pour la fixation d'une réserve financière minimale, qui devrait tenir compte des retards dans le paiement des subventions par la Commission.

Le responsable des finances s'est déclaré favorable à la constitution d'une réserve financière, mais a souligné qu'il pourrait être difficile d'en estimer le montant exact, d'autant plus que le Comité Exécutif a précédemment accepté d'augmenter les taux de remboursement et les indemnités versées aux membres pour leur participation aux réunions.

Bruno Guillaumie (EMPA) a suggéré d'investir une partie de la réserve pour accumuler des intérêts. M. Guillaumie a proposé que, si la législation belge le permet, la moitié des réserves accumulées au cours des sept années de fonctionnement soit placée dans un système bancaire.

Le responsable des finances a convenu que la possibilité d'investir sans prendre de risque, notamment par le biais de comptes d'épargne, pourrait être examinée avec différentes banques en Belgique.

La Présidente a proposé que, avant la prochaine réunion, le responsable des finances consulte diverses banques en Belgique au sujet des possibilités mentionnées.

Organisation des réunions

- **Présentation relative aux implications financières et opérationnelles des différentes méthodes d'organisation (en personne, hybride, à distance) par Pedro Reis Santos, Secrétaire Général**

Le Secrétaire Général a fait une présentation sur les différents coûts et avantages financiers et opérationnels liés à l'organisation de réunions en personne, hybrides et à distance. Il a expliqué que, lors de la réunion du Comité Exécutif du 24 avril 2022, un accord a été conclu entre les membres pour alterner les réunions en ligne et en personne. M. Reis Santos a souligné que cette approche avait été adoptée par la suite. Il a indiqué aux membres les réunions qui, en 2024, devraient se dérouler en personne et celles qui devraient se dérouler en ligne. Le Secrétaire Général a présenté et résumé les coûts financiers associés aux différents types de réunions, tout en soulignant les avantages et les inconvénients que chaque type de réunion apporte.

Les réunions en personne sont bénéfiques pour le réseautage, facilitent les négociations informelles pendant les pauses, favorisent le "renforcement de l'esprit d'équipe", permettent aux membres de se concentrer davantage sur la réunion et aident le(s) Président(s) et le Secrétariat à mieux interpréter les réactions des membres. Elles sont toutefois coûteuses à organiser et à gérer, et exigent des



membres qu'ils se déplacent. Les réunions hybrides permettent aux membres de rester flexibles quant à leur participation, dans la mesure où s'ils ne peuvent pas se déplacer, il leur est toujours possible de participer en ligne. Cependant, les réunions hybrides donnent l'impression que deux réunions distinctes ont lieu (une en ligne et une en personne). En outre, le(s) Président(s) et le Secrétariat sont tenus de suivre de plus près l'évolution de la situation, tant en ligne qu'en personne. Pour le Secrétariat, les réunions hybrides comportent également plus d'incertitudes quant au choix du lieu de la réunion et du service de restauration. Les réunions en ligne sont le type de réunion le moins coûteux et il est facile d'y participer. Cependant, il est difficile d'établir des réseaux lors des réunions en ligne. Par ailleurs, la probabilité que les membres soient "multitâches" pendant les réunions est plus élevée. Il peut également être plus difficile pour le(s) Président(s) et le Secrétariat d'interpréter les réactions des membres.

- **Échange de points de vue**

Jacopo Pasquero (Conxemar) a souligné l'importance de la collaboration au sein du MAC et a insisté sur le fait que les réunions en personne encouragent les échanges. Il a également mis l'accent sur le fait que l'un des objectifs du MAC est de rencontrer les parties prenantes, ce qui n'est pas tout à fait possible en ligne. M. Pasquero a insisté sur le fait que les membres pouvaient tirer davantage profit des réunions en personne.

Sean O'Donoghue (KFO) a indiqué que le MAC avait tiré quelques leçons des expériences précédentes. Il estime que, compte tenu de ces expériences, les réunions hybrides ne fonctionnent pas du tout. M. O'Donoghue s'est dit favorable à la tenue de réunions en personne. Il a souhaité savoir s'il était obligatoire pour le MAC d'organiser des réunions en ligne ou s'il s'agissait d'une simple décision prise par les membres. Il a ensuite demandé si, pour ce qui est de la réunion du Comité Exécutif prévue en juillet 2024, il serait possible de prévoir une réunion en personne au lieu d'une réunion en ligne.

Le Secrétaire Général a expliqué que la Commission souhaite que les Conseils Consultatifs aient quelques réunions en ligne/hybrides et les encourage vivement à le faire. Il a ensuite déclaré que la réunion du Comité Exécutif en juillet était uniquement destinée à préparer le Programme de Travail pour la prochaine année opérationnelle. M. Reis Santos a ajouté que si cette réunion devait se tenir en personne, il faudrait que le Secrétariat apporte des ajustements au budget de l'année opérationnelle 8.

Guus Pastoor (AIPCE) a exprimé son opposition à l'organisation de réunions hybrides. M. Pastoor a déclaré être en faveur du format actuel, ajoutant que l'équilibre entre les réunions en ligne et les réunions en personne était une approche positive.

Quentin Marchais (ClientEarth) est d'accord avec les points ci-dessus, et a ajouté que, si nécessaire, il était possible d'adapter les réunions. M. Marchais a également attiré l'attention sur les avantages, d'un point de vue environnemental, d'alterner les configurations de réunion, au lieu de toujours se réunir en personne.



Pierre Commère (AIPCE) a exprimé son désaccord avec les points de vue mentionnés précédemment quant aux réunions hybrides, affirmant que, d'après l'expérience de son association, les réunions hybrides étaient plus complexes, mais présentaient des avantages. M. Commère n'est pas d'accord avec la suggestion de M. O'Donoghue visant à ce que la réunion de juillet 2024 soit organisée dans un format physique, puisqu'elle ne nécessiterait de voyager qu'une seule journée.

Julien Lamothe (EAPO) a souligné que l'organisation de la réunion du Comité Exécutif de juillet 2024 en format physique pourrait être difficile en raison des Jeux olympiques à Paris. M. Lamothe s'est prononcé en faveur d'une réunion en ligne. Pour ce qui est des réunions hybrides, il estime qu'elles ne sont pertinentes que lorsque les experts ne peuvent pas y assister en personne.

La Présidente a proposé de maintenir les réunions et le calendrier tels que prévus dans le programme de travail de l'année 8 (2023-2024). Lors de la préparation du programme de travail de l'année 9 (2024-2025), le Secrétariat pourrait introduire une réunion hybride à titre d'essai.

Questions diverses

- **Collaboration avec le Conseil Consultatif pour les Régions Ultrapériphériques (CCRUP)**

Carolina Silveira (Secrétariat du CCRUP) a proposé l'élaboration conjointe par le MAC et le CCRUP de recommandations concernant la prolifération des espèces d'algues envahissantes dans les régions ultrapériphériques. Mme Silveira a souligné l'intérêt croissant pour les produits à base d'algues sur le marché de l'UE.

Pierre Commère (AIPCE) a indiqué qu'il avait eu l'occasion d'examiner un avant-projet de texte préparé par le Secrétariat du CCRUP. M. Commère a exprimé son incertitude quant au Groupe de Travail compétent pour traiter le sujet. D'une part, le sujet concerne la production, ce qui correspond au Groupe de Travail 1, tout en étant également lié à la recherche, ce qui est plus pertinent pour le Groupe de Travail 3.

Le Secrétaire Général a suggéré que l'attribution d'un Groupe de Travail par le Comité Exécutif faciliterait la procédure.

La Présidente a proposé de lancer une consultation par procédure écrite auprès des trois Groupes de Travail. En cas de commentaire spécifique, ceux-ci pourraient être traités par le Groupe de Travail le plus pertinent lors des réunions de janvier 2024.

- **Table ronde des Présidents & Vice-Présidents des CC avec le Commissaire Sinkevičius en amont du Conseil de décembre (Bruxelles, 7 décembre 2023)**

Le Secrétaire Général a fait savoir que le Commissaire Sinkevičius a invité les Présidents et Vice-présidents des 11 Conseils Consultatifs pour une table ronde au sujet des décisions relatives aux Possibilités de Pêche pour 2024 en amont de la prochaine réunion de la formation Agriculture et Pêche du Conseil de l'Union européenne. M. Reis Santos a donné un bref aperçu des points de discussion suggérés qui seront soulevés par les représentants du MAC lors de la réunion, principalement sur les perturbations du marché de la pêche et de l'aquaculture dues à l'invasion russe



en Ukraine. En outre, les recommandations formulées dans les différents avis concernant les rapports économiques du CSTEP sur les secteurs de la flotte, de l'aquaculture et de la transformation pourraient être mentionnées.

La Présidente a proposé que le Secrétariat inclue ces points dans un document écrit qui sera distribué aux membres, dans un souci de transparence.

DRAFT



Résumé des points d'action

- Composition de l'Assemblée Générale :
 - Lors de la prochaine réunion, le Secrétariat fournira une vue d'ensemble de la composition des membres, y compris la répartition entre les différentes catégories de la chaîne d'approvisionnement.
- Finances :
 - Le responsable des finances consultera plusieurs banques en Belgique sur la possibilité d'investir environ la moitié des réserves accumulées de manière à éviter de prendre le moindre risque, par exemple sur un compte d'épargne.
- Organisation des réunions :
 - Pour l'année 8 (2023-2024), l'organisation des réunions et le calendrier seront maintenus comme prévu dans le programme de travail annuel.
 - Pour l'année 9 (2024-2025), lors de la préparation du programme de travail annuel, le Secrétariat envisagera la possibilité de mettre en place une réunion hybride à titre d'essai.
- Questions diverses :
 - Consultation par procédure écrite des trois Groupes de Travail concernant l'avant-projet d'avis conjoint avec le CCRUP sur la prolifération des espèces d'algues envahissantes dans les régions ultrapériphériques.
 - Le Secrétariat préparera et transmettra un document écrit avec les points de discussion suggérés pour la table ronde avec le Commissaire Sinkevičius.



Liste des participants

[illegible]

Représentant	Organisation	Rôle

DRAFT

